

ENGAGEMENT N° 1

Référence : E-1 (GM), Notes sténographiques de l'audience du 11 mars 2013, volume 6, page 157

Demande : « Scénario de bonification en fonction des économies réalisées par rapport au tarif correspondant de TCPL pour les transactions identifiées à la référence ii (pièce A-108). La bonification serait basée sur un pourcentage des économies effectivement constatées au rapport annuel. Pour l'instant, ces économies seraient de l'ordre de vingt-six millions (26 M). Cependant, cette bonification serait conditionnelle à l'optimisation de la stratégie d'approvisionnement en gaz naturel de façon à ce qu'il y ait ni de FTLH inutilisés, ni revente des FTLH inutilisés, ni surplus de gaz à Empress ou Dawn, ni vente de transport au client GAC, gaz d'appoint concurrence, et on parle pour août, septembre et octobre, pour la période d'août, septembre et octobre. »

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3809-2012
PHASE 1
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 12 MARS 2013
Pièces n°: B-0290

Réponse :

Gaz Métro comprend que ce scénario a été présenté par la Régie pour une application à l'année financière 2012-2013 (réf. : Notes sténographiques de l'audience du 11 mars 2013, volume 6, page 152, paragr. 123).

Le scénario de bonification soumis semble considérer la valeur créée par des choix d'approvisionnement et baser la bonification de Gaz Métro sur cette valeur pour l'année 2012-2013. Bien que moins globale que la proposition de Gaz Métro, il s'agit d'une approche similaire au mécanisme proposé par Gaz Métro. Le scénario de bonification prévoit cependant que la bonification ne serait disponible à Gaz Métro que si le plan d'approvisionnement était optimisé et que cette optimisation serait constatée via l'absence de certains éléments tels l'absence de FTLH inutilisé ou de revente de FTLH ni de surplus de gaz naturel à un point géographique.

Gaz Métro ne considère pas que la présence de FTLH inutilisé ou de revente de transport ou de gaz naturel signifie nécessairement que le plan n'est pas optimal et ces transactions peuvent très bien s'inscrire dans le cadre d'une gestion efficiente des variations des besoins de la clientèle.

Gaz Métro se doit de répondre à la demande de la clientèle. La fluctuation quotidienne de l'ensemble des besoins de la clientèle entraîne une gestion serrée des outils d'approvisionnement.

Les transactions visées par l'optimisation de la stratégie d'approvisionnement énoncée dans l'engagement sont des transactions opérationnelles. Elles sont réalisées en réaction à une situation observée dans le cadre de la planification quotidienne, ou même mensuelle selon l'ampleur des besoins. Gaz Métro peut donc se retrouver sans aucun achat de gaz naturel à Dawn et être dans une situation où elle ne peut injecter la totalité du gaz excédentaire à la demande en franchise. Il en résulte automatiquement un excédent d'outils. Dans un tel cas, Gaz Métro analyse alors les options qui s'offrent à elle pour libérer ces approvisionnements excédentaires et choisit celle qui est la plus avantageuse d'un point de vue financier. Ces options se résument en revente de capacité de transport (sur le marché secondaire ou à un

client sous un contrat de gaz d'appoint concurrence), ou vente de gaz naturel à un point spécifique selon les conditions de marché.

Ces situations sont hors du contrôle de Gaz Métro; elles se sont d'ailleurs présentées, entre autres, au cours des années financières 2011 et 2012.

Gaz Métro considère que la présence d'un ou de plusieurs des éléments identifiés dans l'engagement peuvent être présents malgré une saine planification et une saine gestion et n'ont pas pour effet de détruire la valeur créée par les transactions identifiées à la référence ii (pièce A-108) dans le scénario. Gaz Métro croit donc qu'une bonification est toujours appropriée malgré la présence de ces éléments.